**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Honneur – Fraternité – Justice

------------------------------

Ministère des Pêches et de l’Economie Maritime

****

Discours de Monsieur Nani CHROUGHA Ministre des Pêches et de l’Economie Maritime de la République Islamique de Mauritanie à l’occasion de l’ouverture de la Conférence Internationale des Pays membres de la CSRP et du CPCO pour le lancement de la deuxième phase du Programme Régional de l’Afrique de l’Ouest (PRAO) financé par la Banque Mondiale

Nouakchott le, 12 Juillet 2017

Juillet 2017

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

A monsieur le Représentant régional de la Banque Mondiale ;

Monsieur le Représentant résident de la Banque Mondiale ;

Madame la Secrétaire Permanent par intérim de la CSRP ;

Monsieur le Secrétaire Général du CPCO ;

Mesdames et Messieurs Les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;

Mesdames et Messieurs les Experts,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d’abord, de vous souhaiter la bienvenue au nom du Président de la République, du Gouvernement et du Peuple mauritaniens dans votre second pays, à l’occasion de la tenue de la conférence internationale du lancement de la deuxième phase du Programme Régional des Pêches en Afrique de l’Ouest (PRAO).

Cette conférence se tient juste quelques semaines après la mise en place de nouvelles instances de la Commission sous Régionale des Pêches qui assure la coordination régionale de ce programme. La présence des représentants de tous les pays bénéficiaires du PRAO témoigne, s’il en était besoin, de l’intérêt que porte nos Etats respectifs à ce programme qui vise, entre autres objectifs, la gestion durable des ressources halieutiques et la préservation de nos écosystèmes marins, face à l’exploitation de plus en plus importante que subissent nos ZEE, au fléau de la pêche INN, à la dégradation des zones côtières et à l’impact du changement climatique.

Mesdames et Messieurs**;**

Les Pêches maritimes, de par leur apport dynamique aux équilibres macroéconomiques, leur contribution aux emplois, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté, constituent un secteur stratégique pour nos pays respectifs.

En dépit de cette importance, les profits tirés de l’exploitation de ces ressources halieutiques restent encore faibles par rapport au potentiel et ne génèrent qu’une faible valeur ajoutée nationale. Les produits sont exportés en grande partie à l’état brut, du fait du manque d’infrastructures de débarquement et de transformation et de l’absence de sources de financement appropriées. Il est alors important de souligner l’importance du concours de nos partenaires pour assurer la domiciliation des captures en vue de mieux contrôler les activités de pêche et d’améliorer le niveau d’intégration du secteur à nos économies nationales.

Les ressources halieutiques étant des ressources renouvelables, il nous incombe d’en assurer la gestion rationnelle durable au profit des générations actuelles et futures.

D’autres segments, de la pêche qui ne bénéficient pas suffisamment, pour le moment, du soutien et de l’appui nécessaires de nos Gouvernements et des Partenaires Techniques et Financiers sont souvent délaissés au profit de la pêche maritime, il s’agit de la pêche fluviale, continentale et de la pisciculture dont le rôle dans la lutte contre la précarité est primordial en milieu rural. Il est, alors, urgent d’intégrer le développement de ce segment dans nos politiques nationales et cela ne saurait se faire, efficacement tout au moins, sans la conjonction des efforts de nos Gouvernements et de ceux de nos Partenaires.

Mesdames et Messieurs**;**

En Mauritanie nous avons engagé une nouvelle réforme du secteur des pêches basée sur la gestion par quota, en remplacement de la gestion par effort de pêche qui a montré ses limites en matière de maîtrise de la capacité de pêche. L’une des mesures phares de cette réforme a consisté en l’instauration du débarquement systématique de toutes les captures réalisée dans notre ZEE, et ce afin d’assurer un meilleur contrôle des quotas. Ce système de gestion nécessite, bien évidemment, le renforcement de la recherche scientifique et de la Surveillance des pêches, et c’est la raison pour laquelle la Mauritanie, s’est, substantiellement, investie dans ces domaines, tout comme dans celui du contrôle de la qualité des produits, grâce, notamment, à l’appui et au soutien de ses Partenaires au Développement. Qu’ils trouvent ici, en cette occasion, l’expression de notre profonde gratitude.

Mesdames et Messieurs**;**

Le programme régional financé par la Banque Mondiale qui a été initié en 2007 et dont nous lançons aujourd’hui la deuxième phase, a eu un impact positif sur le développement du secteur des pêches dans les pays bénéficiaires et a permis de renforcer la capacité de gestion des pêcheries, de réduire significativement la pêche INN et d’améliorer la contribution des ressources halieutiques au développement des économies nationales.

Dans le cas du PRAO-Mauritanie, le projet a, notamment, contribué à l’élaboration de la nouvelle stratégie du secteur des pêches 2015-2109 et de son cadre juridique, à l’appui au système d’information, à la recherche et à la réhabilitation du marché de Poisson de Nouakchott.

Mesdames et Messieurs**;**

La Mauritanie s’est, résolument, engagée dans l’intégration du secteur des pêches dans l’Initiative de Transparence dans la Pêche (FiTI), lancée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur MOHAMED OULD ABDEL AZIZ, en janvier 2015, ici même, à Nouakchott, et qui a, depuis, bénéficié d’un grand élan d’adhésion de la part d’un grand nombre de pays appartenant aux 5 continents. C’est le lieu, ici, de magnifier l’apport déterminant des trois pays leaders de l’Initiative, présents dans cette salle, aujourd’hui – je veux nommer la Guinée, le Sénégal et la la Mauritanie - à la phase conceptuelle qui vient de s’achever avec l’adoption définitive des Standards internationaux de FiTI, intervenue le 27 Avril dernier à Bali, en Indonésie.

C’est, également, l’occasion de saluer l’engagement, en faveur de l’Initiative, de nos deux organisations sous-régionales présentes ici : la CSRP, liée, depuis le 12 Avril 2016 au Secrétariat International de FiTI, par un accord de partenariat et la CPCO dont la 9ème Conférence du Conseil des Ministres tenue à Monrovia le 16 Décembre 2016 a recommandé aux États membres d’adhérer à l’Initiative, recommandation que nous souhaitons, aujourd’hui, réitérer à l’endroit des pays membres des deux espaces.

Mesdames et Messieurs**;**

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser mes vifs remerciement à nos Partenaires au Développement, en particulier la Banque Mondiale, pour le soutien qu’ils n’ont cessé d’apporter à nos pays dans le cadre du développement en général et de celui du secteur des Pêches en particulier

Vive la coopération sous régionale et régionale dans le secteur des pêche.

Je vous remercie**.**